

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Filière Enseignement primaire

hep/

Bachelor en
enseignement
pour le degré
primaire

Plan d'études
année académique
2019 - 2020

juin 2019

Plan d'études

Bachelor of Arts en enseignement pour le degré primaire

Diplôme d'enseignement pour le degré primaire

1 Description générale

1.1 Nom de la Haute école

Haute école pédagogique du canton de Vaud (ci-après: HEP).

1.2 Filière responsable du plan d'études

Filière Enseignement primaire.

1.3 Titres conférés

Bachelor of Arts en enseignement pour le degré primaire.

Diplôme d'enseignement pour le degré primaire.

Le diplôme est reconnu au plan suisse (décision de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP).

1.4 Domaine d'études

Formation des enseignant·e·s.

1.5 Profil

Formation professionnelle de niveau académique préparant à l'obtention d'un bachelors en enseignement pour les huit premières années de la scolarité obligatoire (élèves de 4 à 12 ans, degrés 1 à 8 HarmoS).

Outre un tronc commun, deux profils sont offerts au choix de l'étudiant·e. Ils permettent d'orienter la formation soit sur l'enseignement aux élèves de 4 à 8 ans (profil 1 à 4), soit sur l'enseignement aux élèves de 9 à 12 ans (profil 5 à 8). Cette orientation détermine le type de classes dans lesquelles l'étudiant·e effectue prioritairement ses stages et l'amène à suivre, pour une part de sa formation, des enseignements plus spécifiques au cycle concerné. Dans le cadre du profil 5 à 8, deux disciplines sont à choisir parmi les activités créatrices, l'anglais, l'éducation physique et la musique.

1.6 Public cible

Personnes au bénéfice d'un ou des titres suivants:

- certificat de maturité gymnasiale ;
- maturité spécialisée, orientation pédagogie (MSOP) ;
- maturité spécialisée, mention socio-pédagogique (MSSP) ;
- titre d'une haute école universitaire ou spécialisée ;
- maturité professionnelle avec réussite de l'examen passerelle DUBS ;
- titre jugé équivalent par l'institution.

Les personnes non titulaires de l'un des titres requis peuvent se présenter au moyen d'une admission sur dossier. Les conditions sont précisées sur le site :

<http://candidat.hepl.ch/bp>

1.7 Exigences complémentaires

Exigences complémentaires à l'admission ou en cours de formation :

- satisfaire à des exigences linguistiques en langue allemande: séjour de six semaines dans un pays germanophone ; note 4 en allemand obtenue à la maturité depuis 2012 (avec attestation), ou certificat de niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues ;
- satisfaire à des exigences linguistiques identiques, dans le cadre des disciplines à choix, pour l'enseignement de l'anglais ;
- attester de sa maîtrise du français comme langue d'enseignement et de l'informatique comme outil professionnel par la réussite d'examens organisés par la HEP ;
- obtenir l'un des brevets de natation de sauvetage délivrés par la Société suisse de sauvetage (sauf cas de force majeure).

Les exigences complémentaires sont précisées sur le site HEP.

1.8 Date d'ouverture du programme d'études

Août 2001.

1.9 Localisation des études

Cours et séminaires: en règle générale, sur le site de la Haute école pédagogique du canton de Vaud, à Lausanne.

Formation pratique: en règle générale, dans les établissements partenaires de formation du canton de Vaud.

1.10 Organisation des études

A plein temps. Un étalement des études est possible.

La formation peut faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Les conditions sont précisées sur le site HEP.

1.11 Début des études

Semaine d'introduction à la formation, semaine 35.

Stages obligatoires de formation pratique organisés à partir de la semaine 36.

Début des cours du semestre d'automne, semaine 38.

1.12 Durée des études

Formation organisée sur 3 ans (6 semestres). Durée maximale des études: 12 semestres (étalement).

1.13 Crédits ECTS

180 crédits ECTS (European Credits Transfer System).

1.14 Supplément au diplôme

Conforme au modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO, le supplément au diplôme est destiné à faciliter la compréhension des études accomplies. Il n'est valide que s'il est accompagné du diplôme original.

1.15 Fréquence de l'offre

Tous les ans.

1.16 Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission: CHF 100.-

Droits semestriels d'inscription aux cours et taxe semestrielle: CHF 400.-

1.17 Base juridique

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP).

Loi du 24 février 1975 d'application dans le Canton de Vaud de la législation fédérale encourageant la gymnastique et les sports.

Accord intercantonal du 18 février 1993 sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études.

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement des études menant au Bachelor of Arts en enseignement pour les degrés préscolaire et primaire et au Diplôme d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire (RBP) du 28 juin 2010.

2 Référentiels de compétences

2.1 Champ professionnel

Le champ professionnel est celui de l'enseignement dans les huit premières années de la scolarité obligatoire (années 1 à 8 HarmoS).

2.2 Cadre de qualification national

Les objectifs de formation du Bachelor of Arts en enseignement pour le degré primaire sont conformes aux exigences du cadre de qualification national (NQF.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Au terme de leur formation, les qualifications du 1^{er} cycle seront décernées aux étudiant-e-s qui :

Connaissances et compréhension :

... ont acquis des connaissances et un niveau de compréhension dans un domaine d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation (scolaire) du degré secondaire II. Leur savoir à ce niveau se base sur des manuels avancés et intègre des éléments tirés des recherches et des publications scientifiques de pointe dans ce domaine d'études ;

Application des connaissances et de la compréhension :

... sont capables d'utiliser leurs connaissances et compréhension (de façon pertinente) dans le cadre de leurs études ultérieures ou de leur profession et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des arguments et des solutions à des problématiques ;

Capacité de former des jugements :

... sont capables de collecter et d'interpréter des données pertinentes – généralement, dans leur domaine d'études – en vue de formuler des avis qui intègrent une réflexion sur des problématiques sociales, scientifiques ou éthiques ;

Savoir-faire en termes de communication :

... sont capables de communiquer à un public spécialisé et non spécialisé des informations, des idées, des problèmes et solutions ;

Capacités d'apprentissage en autonomie :

... ont développé des stratégies d'apprentissage nécessaires pour poursuivre des études ultérieures avec un fort degré d'autonomie.

2.3 Profil professionnel CDIP et objectifs de la formation

En référence à la réglementation CDIP sur la reconnaissance du Diplôme, la formation permet d'acquérir, en matière de savoirs et de savoir-faire, les compétences requises pour la formation et l'éducation des élèves du degré primaire (correspondant aux deux premiers cycles primaires selon la terminologie HarmoS).

La formation conjugue les domaines des sciences de l'éducation (y compris des aspects de la pédagogie spécialisée et de la pédagogie interculturelle), des didactiques propres aux degrés concernés et des didactiques des disciplines, de la formation dans les disciplines d'enseignement et de la formation pratique en stage.

Objectifs CDIP

La formation confère aux diplômé-e-s la capacité :

- de planifier et mettre en oeuvre leur enseignement selon le plan d'études applicable pour les élèves ;
- de prendre en compte les spécificités et les besoins individuels des élèves (origine, culture, religion, etc) et d'appliquer le principe de non-discrimination ;
- de collaborer avec les différents partenaires du milieu scolaire et avec les titulaires de l'autorité parentale ;
- d'évaluer leur propre travail ;
- de participer à des projets pédagogiques dans leur établissement ;
- de planifier leur propre développement professionnel en s'investissant dans la formation continue.

Objectifs complémentaires de la formation

S'agissant d'une formation visant à habilitier les futur·e·s enseignant·e·s à s'acquitter de leur mandat de formation et d'éducation auprès des élèves des huit premières années de la scolarité obligatoire, d'autres objectifs complémentaires sont également visés dans ce plan d'études.

Objectifs complémentaires spécifiques au premier cycle primaire :

- organiser, gérer et évaluer (évaluation formative) les apprentissages fondamentaux : socialisation scolaire, construction de savoirs et d'un savoir propice à la réussite scolaire, acquisition d'outils cognitifs requis par et pour l'école ;
- prendre en compte les spécificités des premiers degrés de la scolarité en organisant la gestion du temps et de l'espace au service des apprentissages des élèves ;
- accompagner les élèves dans différentes transitions : de la famille à l'école, de l'enfant à l'élève, de l'apprentissage spontané à l'apprentissage réactif, structuré, du familier au disciplinaire.

Objectifs complémentaires spécifiques au deuxième cycle primaire :

- élaborer des évaluations sommatives en référence au Plan d'études romand, à son enseignement, au contexte et aux caractéristiques des élèves ;
- porter un regard analytique sur les pratiques évaluatives courantes et les processus d'orientation/sélection en vigueur ;
- se situer face aux prescriptions en privilégiant le développement des apprentissages des élèves.

Objectifs complémentaires pour les deux cycles primaires :

- organiser son enseignement en favorisant l'interdisciplinarité ;
- tenir compte du stade de développement des enfants et de leur comportement en matière d'apprentissage et les aider par des mesures appropriées ;
- mettre en place des moyens visant le développement des apprentissages de tous les élèves ;
- favoriser le passage harmonieux des élèves d'un cycle à l'autre.

2.4 Référentiel de compétences professionnelles HEP

La HEP assure la formation de base en pédagogie, en didactique et en sciences de l'éducation des enseignants des degrés primaire, secondaire I et secondaire II, ainsi que des professions de l'enseignement spécialisé. Pour appréhender ce large champ professionnel, elle s'est dotée d'un référentiel de compétences professionnelles, élaboré par son corps enseignant.

Différencié par niveaux de maîtrise attendus en fin de cursus d'études, il offre un cadre de référence harmonisé aussi bien à la formation de base qu'aux offres de formations continues ou postgrades.

Il concourt à la définition et à la structuration du plan d'études en visant les objectifs suivants :

- éclairer les finalités du cadre de qualification national et du profil professionnel CDIP,
- assurer la cohérence de la formation,
- baliser son évaluation.

Il contribue également à la mobilité des étudiant·e·s et des professionnel·le·s de l'enseignement.

Le référentiel est constitué de 11 compétences clés :

1	Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.
2	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
3	Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.
4	Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.
5	Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.
6	Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7	Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissages, d'adaptation ou un handicap.
8	Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
9	Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.
10	Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.
11	Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Chaque compétence est déclinée en composantes plus détaillées¹ ainsi qu'en niveaux de maîtrise attendus au terme de la formation.

Les tableaux du point 3.9 font la démonstration du recouvrement de l'ensemble des compétences par les différents modules du plan d'études du bachelors en enseignement pour le degré primaire.

Ce référentiel est compatible avec le profil professionnel CDIP présenté au point 2.3, et avec le cadre de référence NQF.ch-HS pour le niveau bachelors.

¹ Référentiel complet sur: www.hepl.ch > formation > référentiel de compétences

3 Plan d'études: principes généraux

3.1 Principes de formation

La formation professionnelle du corps enseignant des huit premières années de la scolarité repose sur quatre principes fondamentaux :

- développer des compétences professionnelles, construire une pratique réflexive ;
- articuler étroitement théorie et pratique ;
- organiser le cursus selon les exigences d'une formation d'adultes ;
- alimenter la formation par la recherche.

3.1.1 Développer des compétences professionnelles, construire une pratique réflexive

L'inscription de la formation dans un référentiel de compétences permet à l'étudiant-e dès son entrée en formation et tout au long de son cursus, d'appréhender la diversité et l'hétérogénéité des situations d'enseignement-apprentissage. Ce référentiel vise l'acquisition d'un haut niveau de maîtrise.

Intégrant au fil des situations complexes rencontrées, des modèles tels que l'apprentissage par l'action, l'apprentissage situé ou l'apprentissage en collaboration, la formation favorise l'acquisition et le développement de la capacité de réflexion de l'étudiant-e sur les gestes relatifs à l'exercice de la profession enseignante.

3.1.2 Articuler étroitement théorie et pratique

La HEP vise une alternance sur le « modèle intégrateur par étapes, où la formation théorique [soutient] l'entrée progressive dans une pratique guidée puis davantage autonome, la théorie étant susceptible de se laisser infléchir et questionner par des problématisations issues des situations de pratique² ».

Une démarche intégrative permet à l'étudiant-e de structurer progressivement ses compétences en prenant appui sur les apports propres de chacun des pôles de formation : la pratique devient objet d'analyse, les repères théoriques permettent de relire les expériences vécues dans les classes, leur articulation devenant ainsi l'élément moteur d'une réflexion critique.

Plusieurs moyens favorisent cette articulation intégrative :

- le recours à un référentiel de compétences commun ;
- la définition d'échelles descriptives pour évaluation des stages en cohérence avec la formation modulaire et le référentiel de compétences ;
- la place importante accordée à l'analyse de situations d'enseignement ;
- la théorisation progressive à partir de représentations et de situations complexes tirées de la réalité professionnelle, en lien avec des cadres de références scientifiques ;
- la contextualisation des propos théoriques ;
- la conduite d'activités en stage en lien avec les modules de formation ;
- la répartition, sur l'ensemble de la formation, de séminaires d'intégration continus, dans une visée d'accompagnement personnalisé de l'étudiant-e ;
- l'élaboration d'un mémoire professionnel ;
- des temps d'informations et d'échanges entre les praticiennes formatrices et praticiens formateurs (PraFos) et le corps enseignant de la HEP.

De plus et pour favoriser cette alternance à visée intégrative, le programme de formation propose une offre étendue de modules interdisciplinaires. Ceux-ci permettent aux étudiant-e-s de réfléchir, concevoir et réaliser des situations d'enseignement ou d'apprentissage autour de l'interdisciplinarité.

² Merhan, F. (2007). Alternances en formation. Genève, de Boeck.

3.1.3 Organiser le cursus selon les exigences d'une formation d'adultes

La formation dispensée, modulaire, correspond aux standards d'une formation d'adultes. A ce titre, la HEP développe des instruments de pilotage et de suivi des parcours, définit un encadrement qualitatif qui permet le conseil individualisé, assure enfin l'exigeante évaluation des compétences développées dans la formation.

Le développement de l'autonomie de l'étudiant-e est le gage de sa future autonomie professionnelle. Dans cette perspective, la formation :

- donne à l'étudiant-e la responsabilité de gérer son plan de formation, tant par la gestion de son temps d'études que par celle des orientations choisies (profil 1-4 ou 5-8, par exemple) ;
- explicite les principes de formation, les objectifs visés, les modalités d'évaluation ;
- promeut des activités d'autoévaluation ;
- responsabilise l'étudiant-e quant à sa présence aux cours, séminaires et activités ainsi qu'à sa participation active.

3.1.4 Alimenter la formation par la recherche

Une formation de niveau tertiaire se caractérise également par le souci de présenter aux étudiant-e-s les résultats de la recherche dans le domaine étudié. L'un des enjeux essentiels de la formation des enseignant-e-s repose en conséquence sur la nécessité d'intégrer les acquis de la recherche dans les sciences de l'éducation comme dans les didactiques disciplinaires.

Cette intégration se concrétise aussi notamment par l'inscription au plan d'études d'un module d'introduction à la recherche en éducation et d'un module de préparation au mémoire professionnel.

La réalisation d'un mémoire professionnel de niveau bachelor permet à l'étudiant-e de démontrer qu'il est capable d'approfondir une thématique en lien avec la pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation, sur la base d'une construction théorique et de démarches empiriques et méthodiques.

3.2 Champs scientifiques et thèmes de formation

Le programme de formation de la filière d'études s'articule autour de trois champs scientifiques ou thèmes de formation :

- la profession enseignante ;
- la conception, la conduite et la régulation de l'enseignement et des apprentissages ;
- la gestion de la classe et les relations avec les partenaires.

Cette organisation thématique vise à favoriser le développement des compétences professionnelles des futur-e-s enseignant-e-s.

Les différentes parties de la formation se répartissent comme suit :

	1 ^{re} année ECTS	2 ^e année ECTS	3 ^e année ECTS	Total ECTS
Formation pratique en stage	6	12	15	33
Profession enseignante	12	9	18	39
Conception, conduite et régulation de l'enseignement et des apprentissages	39	33	21	93
Gestion de classe et relations avec les partenaires	3	6	6	15
Total ECTS	60	60	60	180

3.3 Structure générale du plan d'études

3.3.1 Organisation générale du programme d'études

Dès le début des études, le programme articule plusieurs niveaux de complexité. De la compréhension de la mission centrale de l'enseignant·e à la gestion de la classe et à la prise en compte de la diversité des élèves, de la conception de séquences d'enseignement au développement de démarches pédagogiques et didactiques dans l'enseignement des différentes disciplines, le plan d'études valorise à la fois le développement de savoirs théoriques fondés sur la recherche et de savoirs d'expérience qui émergent des pratiques. Le programme d'études favorise le développement de la capacité de réflexion de l'étudiant·e sur les gestes relatifs à l'exercice de la profession enseignante au service du développement de l'enfant et de son intégration.

En 1^{re} année, les modules sont communs aux deux profils (1-4 et 5-8). Dans le cadre des séminaires, certains enseignements peuvent être orientés en fonction du profil choisi. Des ateliers disciplinaires facultatifs sont offerts en : activités créatrices techniques, arts visuels, éducation physique, éthique et cultures religieuses et musique. Ils offrent aux étudiant·e-s la possibilité de pouvoir combler d'éventuelles lacunes disciplinaires afin d'être en mesure de suivre les modules de didactique.

En 2^e année, les enseignements sont partiellement différenciés selon le profil choisi. Pour le profil 5-8, deux disciplines doivent être choisies parmi : les activités créatrices, l'anglais, l'éducation physique et la musique. La réalisation d'un semestre de formation à l'étranger ou dans une autre région linguistique en Suisse est encouragée.

En 3^e année, le programme d'études permet d'approfondir les didactiques des disciplines. Il traite également de l'interdisciplinarité et se conclut par la réalisation d'un mémoire professionnel de niveau bachelor.

3.3.2 Structure modulaire

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation. Elle repose sur un travail d'équipes de formateurs, elle favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Un module de formation est défini comme un moyen d'enseignement orienté par quatre critères fondamentaux³ :

- présenter ou définir un ensemble de situations d'apprentissage ;
- posséder une fonction propre (dans le cursus de formation) et viser des objectifs bien définis ;
- proposer des contrôles en vue d'orienter l'étudiant·e ;
- pouvoir s'intégrer dans des itinéraires, des logiques et des contextes d'apprentissage variés.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel fourni par les étudiant·e-s ;
- d'une modalité d'évaluation certificative qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les modules peuvent être communs aux deux profils (1-4 et 5-8), traiter de la même thématique et donnés dans le cadre de chaque profil avec un contenu adapté. D'autres sont spécifiques à l'un des profils.

Les modules sont composés d'unités de formation pouvant prendre les formes suivantes :

Cours

Cette modalité constitue, en règle générale, le noyau de chaque module. Elle regroupe l'ensemble des étudiant·e-s concerné·e-s.

3 D'Hainaut L., cité par Raynal F. & Rieunier A. (1997). Pédagogie: dictionnaire des concepts clés. Paris: ESF

Séminaires

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration et le séminaire de préparation au mémoire professionnel.

— Séminaire standard

Cette modalité est organisée en parallèle à un cours et partage le plein effectif de celui-ci, réparti en groupes de 20 à 30 étudiant·e·s. Elle permet aux étudiant·e·s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique.

— Séminaire à effectif réduit

Cette modalité permet l'expérimentation de situations concrètes visant à favoriser le développement de compétences, comme par exemple l'analyse de ses pratiques professionnelles, la communication interpersonnelle ou les entretiens avec les parents.

— Séminaire d'intégration

Cette modalité vise à préparer les étudiant·e·s à la pratique professionnelle par l'intégration des différents éléments de la formation (connaissances générales, expériences locales, savoir-faire, projets et échanges développés). Il s'agit en particulier de former les étudiant·e·s à analyser les situations d'enseignement vécues ou observées en stage et de les préparer à assumer le rôle et les responsabilités d'un·e enseignant·e en contribuant ainsi au développement d'une posture professionnelle orientée sur la qualité des apprentissages des élèves et la réduction des inégalités scolaires.

— Séminaire de préparation au mémoire professionnel

Cette modalité permet d'initier concrètement les étudiant·e·s aux processus et méthodes de la recherche et, dans la mesure du possible, de les associer à des recherches en cours. Elle donne les éléments de cadrage nécessaires à la réalisation du projet de mémoire professionnel. A cet effet, un choix de séminaires directement ancrés dans les unités d'enseignement et de recherche est proposé aux étudiant·e·s de 2^e année.

3.4 Formation pratique en stage

En référence au concept commun du CAHR⁴, « la formation pratique en stage permet aux étudiant·e·s de s'approprier progressivement le contexte du métier d'enseignant·e, d'observer la pratique d'enseignant·e·s expérimenté·e·s, d'acquérir eux-mêmes et elles-mêmes de premières expériences de la pratique du métier et de les analyser sous la conduite de formatrices-teurs afin d'acquérir le recul nécessaire à leur propre formation ». (...) « Pour que le stage contribue à la formation, il doit être articulé de manière intangible à la part de formation qui se déroule dans les murs de la haute école, aux dispositifs qui permettent d'analyser les situations d'enseignement vécues ou observées en stage, sous l'angle de leurs effets sur les apprentissages des élèves. Il s'agit d'assurer l'acquisition de méthodes de travail permettant à la future enseignante ou au futur enseignant (1) de problématiser une situation professionnelle complexe, (2) d'identifier des ressources auxquelles l'enseignant·e peut recourir pour analyser cette situation et (3) d'élaborer des pistes d'action pédagogique dont la mise en œuvre lui incombe. ».

La formation pratique en stage s'effectue dans les « Etablissements partenaires de formation » (EPF). L'encadrement par des partenaires de terrain, à savoir des PraFos chargé·e·s de l'accueil des étudiant·e·s, de leur suivi et de la certification des stages, nécessite une étroite collaboration entre la HEP et les services employeurs, représentés notamment par les directions d'établissements de l'école obligatoire.

Plusieurs éléments visent à articuler les pratiques en stage et les modules de formation, notamment :

- des récoltes de données en stage effectuées pour des séminaires, en particulier dans le cadre des séminaires d'intégration ;
- des consignes de stage favorisant l'intégration des différents apports de la formation et l'expérimentation de pratiques nouvelles ;
- certaines activités plus ponctuelles organisées par des didactiques spécifiques ;
- des données récoltées en stage pour l'élaboration du mémoire professionnel de fin de formation.

⁴ CAHR. 2018. Les stages de formation pratique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignant·e·s. Concept commun adopté le 18 avril. HEP Bèjune, HEP Fribourg, HEP Valais, HEP Vaud, UNI-Fribourg et IUFE-GE.

La formation pratique en EPF comprend trois stages annuels encadrés par des PraFos. L'étudiant-e est placé-e chaque année dans deux lieux de stage différents, lui permettant ainsi d'appréhender différentes réalités du terrain. La certification du stage est annuelle.

Les stages s'articulent autour de trois modalités : observation, responsabilité partagée et responsabilité. Ces trois modalités permettent de spécifier les rôles et responsabilités des stagiaires et des PraFos en regard des exigences attendues par la formation. Il ne s'agit pas ici de délimiter de façon stricte chacune de ces modalités en fonction de chaque année de formation, mais de faciliter la compréhension de la progression attendue de l'étudiant-e en stage tout au long de son cursus d'études.

Les performances des étudiant-e-s sont évaluées en regard des échelles descriptives basées sur le Référentiel de compétences HEP, qui précise les attentes de l'institution concernant les compétences professionnelles des futur-e-s enseignant-e-s. Conçues comme outil d'évaluation formative et certificative, les échelles décrivent les gestes à observer dans la pratique en stage et les mettent en relation avec les notes à attribuer.

Stage de 1^{re} année : de l'observation à la responsabilité partagée

Le stage de première année a pour but de donner l'occasion à l'étudiant-e de découvrir la profession, d'identifier différentes modalités d'enseignement et d'expérimenter des dispositifs d'enseignement.

Ce premier stage amène l'étudiant-e à :

- comprendre le fonctionnement de l'enseignement, de la classe et de l'école du point de vue de l'enseignant-e,
- observer (observation active) les élèves et leurs apprentissages,
- observer un-e enseignant-e expérimenté-e en activité et l'assister progressivement,
- prendre en charge une partie des enseignements,
- explorer un autre cycle d'enseignement.

Ce stage est organisé sous la forme d'un bloc de deux semaines consécutives au début de chaque semestre, puis d'une demi-journée par semaine en alternance avec les cours dispensés à la HEP. Un stage d'inversion des profils s'étalant sur une période de 8 semaines est organisé en automne (une demi-journée par semaine).

Le stage de 1^{re} année correspond à 6 crédits ECTS.

Stage de 2^e année : en responsabilité partagée

Le stage de deuxième année a pour but de permettre à l'étudiant-e de mettre en œuvre des principes didactiques et d'intégrer les aspects transversaux de l'enseignement.

Il amène l'étudiant-e à :

- observer (observation active) les élèves et leurs apprentissages,
- contribuer à des enseignements dispensés par un-e PraFo (co-enseignement, préparation de moments d'enseignement, etc),
- dispenser soi-même certains temps d'enseignement,
- partager progressivement avec un-e PraFo la responsabilité des apprentissages des élèves, de leur évaluation et de la gestion de la classe,
- appuyer la ou le PraFo dans des tâches liées au fonctionnement de l'école (relations avec les parents, avec d'autres enseignant-e-s, avec la direction de l'établissement).

Ce stage est organisé sous la forme d'une ou deux semaines entières au début de chaque semestre, puis d'un jour par semaine en alternance avec les cours dispensés à la HEP. Le changement de lieu de stage s'effectue à la fin du semestre d'automne.

Le stage de 2^e année correspond à 12 crédits ECTS.

Stage de 3^e année : en responsabilité

Le stage de troisième année est un stage en responsabilité. Il permet à l'étudiant-e d'exercer progressivement la gestion complète de la classe, dans un enseignement à temps partiel de 30 à 50%.

Ce stage amène l'étudiant-e à :

- assumer la responsabilité du développement des apprentissages de tous les élèves, de leur évaluation et de la gestion de la classe,
- collaborer avec les différents partenaires (parents, autres enseignant-e-s, direction de l'établissement, participation à des réseaux, ...),
- assumer des tâches liées au fonctionnement de l'école.

Ce stage comprend la première semaine de la rentrée scolaire, que l'étudiant-e prépare au préalable avec la ou le PraFo du semestre d'automne. L'étudiant-e effectue ensuite son stage à raison de quatre demi-journées par semaine en alternance avec les cours dispensés à la HEP. Le changement de lieu de stage intervient à la fin du semestre d'automne.

Deux types de stage, deux statuts différents

En principe, l'étudiant-e effectue son stage de 3^e année en responsabilité avec un statut d'étudiant-e – stagiaire, dans les classes successives de deux PraFos (stage A+, rétribué).

Dans la mesure des places disponibles, l'étudiant-e peut postuler au sein d'un Etablissement partenaire de formation afin d'effectuer son stage de 3^e année avec un statut d'enseignant-e – stagiaire en emploi (stage B, maximum 14 périodes par semaine, en principe annuel). Elle ou il sera alors placé sous la supervision d'un-e ou plusieurs PraFos et d'enseignant-e-s HEP qui effectueront des visites en stage.

Les exigences attendues en fin de 3^e année au moyen des échelles descriptives sont les mêmes pour ces deux types de stage.

Le stage de 3^e année correspond à 15 crédits ECTS.

3.5 Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation autour du référentiel de compétences professionnelles dicte le principe général de l'évaluation : il s'agit pour l'étudiant-e de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et, pour l'institution, d'attester de ses acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Evaluation formative

Un ou plusieurs retours d'informations sont offerts aux étudiant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions en cours de module ou de stage. Cette évaluation peut prendre diverses formes, selon les modalités de formation en jeu. Par exemple: exercice illustrant un cours, entretien individuel sur un travail de séminaire, tests formatifs, documents de suivi de stage remplis régulièrement par la ou le PraFo et discutés avec l'étudiant-e.

B. Evaluation certificative

A l'issue de chaque module, comme à la fin de chaque année de stage, ainsi qu'au terme de la réalisation du mémoire professionnel, l'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les différentes modalités d'évaluation certificative sont définies dans le règlement des études : examen oral, examen écrit, travail écrit personnel ou de groupe, présentation orale, bilan certificatif de stage. L'évaluation certificative des modules porte généralement sur une seule épreuve.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués préalablement aux étudiant-e-s.

L'évaluation des stages est effectuée à partir d'un outil spécifique, les échelles descriptives. Ces échelles formulent des balises pour la formation pratique en stage. Pour les étudiant-e-s, elles précisent les attentes institutionnelles concernant le développement de leurs compétences professionnelles, en complément du Référentiel de compétences HEP, qui en donne une description plus complète. Cet instrument vise également à soutenir l'activité de toutes les personnes chargées de l'évaluation dans le cadre des stages. Elles décrivent ce qui est à observer, en relation avec les notes à attribuer.

Le résultat de l'évaluation certificative est communiqué aux étudiant·e·s sous forme de notes correspondant à l'échelle suivante :

A	excellent niveau de maîtrise
B	très bon niveau de maîtrise
C	bon niveau de maîtrise
D	niveau de maîtrise satisfaisant
E	niveau de maîtrise passable
F	niveau de maîtrise insuffisant

3.6 Mémoire professionnel de Bachelor

Pour obtenir le Bachelor of Arts en enseignement et le Diplôme d'enseignement pour le degré primaire, l'étudiant·e doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire professionnel, et ainsi démontrer qu'il ou elle est capable d'approfondir une thématique en lien avec la pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation, sur la base d'une construction théorique et de démarches empiriques et méthodiques. Les descripteurs de Dublin⁵ servent de cadre de référence à l'identification des compétences à acquérir. Les objectifs, les principes et le cadre de sa réalisation sont disponibles sur le site: www.hepl.ch/bp/, choisir Mémoire professionnel.

3.7 Elaboration du plan de formation

En référence à la liste des modules du plan d'études, du descriptif des modules et des unités, l'étudiant·e s'inscrit en ligne avant le début de chaque semestre aux modules obligatoires et à choix qui constitueront son plan de formation.

Ce plan individuel mentionne l'ensemble des éléments requis par le cursus d'études en fonction du profil choisi. Il tient compte, le cas échéant, des reconnaissances d'acquis que l'étudiant·e aura demandées au Service académique. Il peut être amendé jusqu'à la fin de la deuxième semaine de cours du semestre. Dans le cas d'un aménagement de la durée des études, le plan de formation est soumis au Service académique pour validation.

3.8 Calendrier de la formation

Le calendrier de répartition de la formation se trouve sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.hepl.ch/cms/accueil/formation/calendriers-et-horaires.html>

5 Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses: nqf.ch-HS. Berne: Comité directeur commun des trois conférences des recteurs [CRUS, KFH, COHEP]. Conférence des recteurs des universités suisses, Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses, Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques. (2009).

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel de compétences HEP

3.9.1 Modules BP 1^{re} année

N°	Nom module	Compétences											Crédits ECTS	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
BP13DEV	Psychologie du développement et santé psychosociale de l'enfant	x						x		x				3
BP13ENS	Apprentissage et développement	x			x									3
BP13FRA	Lire et écrire: savoirs fondamentaux et gestes professionnels	x	x		x	x								6
BP13MIT	Education aux médias et éthique	x		x					x	x				3
BP13RCE	Regards croisés sur l'enseignement	x		x								x		3
BP13SCN	Didactique des sciences de la nature	x			x									3
BP13SHS	Enseigner les sciences humaines et sociales aux cycles 1 et 2	x			x				x					6
BP21GES	Gestion de la classe: introduction			x			x					x		3
BP21LAC	Le langage et les langues à l'école: introduction à leur acquisition, à leur apprentissage et à leur enseignement	x			x		x							6
BP21MAT	Savoirs mathématiques et enseignement	x			x									6
BP21SHS	Dispositifs didactiques en sciences humaines et sociales au cycle 1	x			x				x					3
BP22GES	Gestion de la classe: Introduction			x			x					x		3
BP22LAC	L'apprentissage et l'enseignement des langues secondes au primaire	x			x		x							6
BP22MAT	Savoirs mathématiques et enseignement	x			x									6
BP22SHS	Dispositifs didactiques en sciences humaines et sociales au cycle 2	x			x				x					3
BP23ENS	Enseignement et apprentissage		x		x									3
BP23REC	Méthodes et techniques de recherche en éducation	x	x											3
BP13-23INT	Module d'intégration de 1 ^{re} année	x	x	x								x		3
BP13-23AD-ACT	Savoirs disciplinaires en activités créatrices manuelles (facultatif)	x	x											-
BP13-23AD-AVI	Savoirs disciplinaires en arts visuels (facultatif)	x	x						x					-
BP13-23AD-MUS	Savoirs disciplinaires en musique (facultatif)	x	x											-
BP13-23AD-EPS	Savoirs disciplinaires en éducation physique et sportive (facultatif)	x	x					x						-
BP13-23AD-ECR	Ethique et cultures religieuses (facultatif)	x		x										-

Sous réserve de modifications. Seul le descriptif des modules fait référence.

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel de compétences HEP

3.9.2 Modules BP 2^e année

N°	Nom module	Compétences											Crédits ECTS	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
BP31AVT	Didactiques des arts visuels et des activités créatrices techniques	x			x				x					6
BP31EPS	Didactique de l'EPS 1	x			x		x	x						3
BP31FRA	Du parler au lire-écrire	x			x	x								3
BP31MUS	Didactique de la musique 1	x	x		x				x					3
BP32ALL	Didactique de l'allemand				x	x			x					3
BP32ANG	Apprentissage et enseignement de l'anglais comme L3				x	x	x							6
BP32AVT	Didactiques des arts visuels et des activités créatrices techniques	x			x				x					6
BP32EPS	Savoirs disciplinaires et introduction à la didactique de l'EPS 1	x			x		x	x						6
BP32MUS	Didactique de la musique 1	x	x		x			x						6
BP33-43INT	Module d'intégration de 2 ^e année	x	x	x								x		3
BP33-43MIT	Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 1				x				x					2
BP33PIG	Pédagogie interculturelle et genre	x		x										3
BP33PSI	Pédagogie spécialisée et scolarisation des enfants ayant des besoins spécifiques	x		x				x		x				3
BP41AVT	Gestion de situations complexes en arts visuels et activités créatrices techniques				x	x		x						3
BP41EPS	Didactique de l'EPS 2				x	x	x	x						3
BP41GES	Gestion de la classe: approfondissement			x			x	x						6
BP42GES	Gestion de la classe: approfondissement			x			x	x				x		6
BP42SCN	Didactique des sciences de la nature au cycle 2	x			x	x			x					3
BP42SHS	Pratiquer les sciences sociales pour apprendre à lire le monde				x	x		x	x					3
BP43ENS	Régulations des apprentissages et évaluation		x		x	x		x						6
BP43FRA	Fonctionnement de la langue écrite et orale	x			x	x								3

Sous réserve de modifications. Seul le descriptif des modules fait référence.

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel de compétences HEP

3.9.2 Modules BP 2^e année - suite

N°	Nom module	Compétences											Crédits ECTS		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
BP43MEP	Séminaire de préparation au mémoire														3
	Choix d'un séminaire parmi les séminaires suivants:														
	1. Musique		x											x	
	2. Enseigner une langue-culture étrangère au primaire (Profil 5-8)		x											x	
	3. Système scolaires, inégalités et discriminations		x											x	
	4. «Corps et mouvement» du PER		x											x	
	5. Intégration des Médias et des TIC en classe		x											x	
	6. Développer un regard réflexif sur des situations professionnelles en lien avec la pédagogie spécialisée		x											x	
	7. Enseigner et apprendre en mathématiques		x											x	
	8. Développement de l'enfant à l'adulte		x											x	
	9. Comment penser le monde d'aujourd'hui et de demain, par l'intermédiaire des disciplines des sciences humaines et sociales?		x											x	
	10. Arts visuels, histoire de l'art, activités créatrices et techniques, éducation à l'alimentation et à la consommation		x											x	
	11. Interactions et régulations des apprentissages		x											x	
	13. Les professions de l'enseignement		x											x	
	14. Entrée dans la scolarité et gestion de classe		x											x	
	16. Collaborer entre enseignants pour favoriser les apprentissages des élèves		x											x	
	17. Didactique du français: enseignement de l'oral et élèves en difficultés		x											x	
	18. Interroger l'enseignement des sciences de la nature		x											x	

Sous réserve de modifications. Seul le descriptif des modules fait référence.

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel de compétences HEP

3.9.3 Modules BP 3^e année

N°	Nom module	Compétences											Crédits ECTS		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
BP51MUS	Didactique de la musique 2				x	x			x						3
BP52SPE	Notes et moyennes : enjeux pour l'orientation scolaire			x		x									3
BP53-63INT	Module d'intégration de 3 ^e année	x	x	x									x	3	
BP53MIT	Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 2				x				x					2	
BP53AP	Module d'approfondissement à choix :													3	
	a. La philosophie pour les enfants	x			x		x	x							
	c. Résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques	x			x	x		x							
	d. Enseigner les sciences de la nature aux cycles 1 et 2 par une approche expérimentale				x	x		x							
	e. Références culturelles en langues étrangères et compétence interculturelle		x		x	x		x							
	f. Entre intégration et inclusion : pratiques au sein de la classe			x				x							
	g. De la difficulté d'apprendre au défi d'enseigner		x					x							
	h. Littérature de jeunesse	x			x			x							
	j. Médiation culturelle	x			x		x	x							
	k. Mémoire et apprentissage : processus fondamentaux et aspects développementaux	x			x										
	n. Développement psychomoteur et troubles de la motricité						x	x		x					
	o. Langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'oral				x	x		x							
	p. Langage oral et écrit et ses difficultés : accent sur l'écrit				x	x		x							
	r. Outdoor Learning : Enseigner dehors	x			x		x	x							
	t. La mort à l'école: quel rôle pour l'enseignant-e?		x		x		x	x							
u. Teach outside the box ! La créativité au service de l'enseignement-apprentissage		x		x		x	x								
BP53-63 AP-ID	Module d'approfondissement et interdisciplinaire annuel à choix :													6	
	a. Echange interculturel avec Madagascar	x	x	x				x							
	b. Planifier, vivre et exploiter un camp	x	x		x			x							
	c. Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s	x	x		x			x							
	d. Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde	x			x	x			x						

Sous réserve de modifications. Seul le descriptif des modules fait référence.

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel de compétences HEP

3.9.3 Modules BP 3^e année - suite

N°	Nom module	Compétences											Crédits ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
BP53GES	Partenariat et collaborations	x								x	x		6
BP53MAT	Didactique des mathématiques	x			x	x		x	x				6
BP61SPE	Didactique des apprentissages fondamentaux			x	x	x	x						6
BP62ANG	Aspects des cultures anglophones dans l'enseignement de l'anglais au primaire	x			x				x				3
BP62AVT	Gestion de situations complexes en arts visuels et activités créatrices techniques				x	x		x	x				3
BP62EPS	Didactique de l'EPS 2				x	x	x	x					3
BP62MUS	Didactique de la musique 2				x	x							3
BP63FRA	Planifier, mettre en œuvre, évaluer un projet oral ou écrit incluant les diversités des élèves				x	x		x	x				6
BP63ID	Module interdisciplinaire à choix:												3
	a. Makerspace : quels apprentissages fondamentaux et quelles humanités à l'ère du Do It Yourself ?												
	b. Art vocal et scénique	x	x				x			x			
	c. Comment optimiser son enseignement en conjuguant le français et les sciences ?				x	x							
	d. Promotion de la santé à l'école : alimentation équilibrée et mouvement			x	x			x		x			
	f. Vivre l'EPS autrement		x		x		x	x					
	g. Les TIC pour l'enseignement des mathématiques				x				x				
	h. Découverte des acteurs locaux de développement durable en réalisant un carnet de dessin	x	x		x								
	k. Création et numérique en arts et technologies	x	x		x				x				
	m. Des informations sensorielles aux outils cognitifs				x			x					
	n. Une aventure numérique dans une démarche de création visuelle et sonore	x			x				x				
	o. L'image comme support du discours pédagogique dans les apprentissages			x					x			x	
	p. Musique et mouvement comme apport aux apprentissages	x			x			x					
	r. Interagir pour créer : réaliser un projet personnel visio-sonore		x		x				x				
s. Les émotions à l'école : aspects relationnels et sociaux pour les élèves et les enseignant·e·s	x			x		x	x						
t. La créativité et le monde de demain		x		x									
y. Université d'été avec la Christ University (Bangalore)	x	x						x		x			
z. Projet PEERS (mobilité)	x	x		x				x					

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel de compétences HEP

3.9.3 Modules BP 3e année - suite

N°	Nom module	Compétences											Crédits ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
BP53-63CS	Contribution à la société, offre à choix :												(3)
	a. Atelier théâtre	x			x		x						
	b. Choeur HEP	x	x		x	x							
	c. Groupe vocal HEP	x			x		x						
	d. Projet ou commission HEP		x									x	
BP63PRP	Projet personnel		x									x	

Sous réserve de modifications. Seul le descriptif des modules fait référence.

4 Plan d'études : organisation

4.1 Organisation semestrielle et annuelle des modules

4.1.1 Bachelor primaire - Profil 1-4

1 ^{er} année	2 ^e année	3 ^e année
Formation pratique en établissement		
BP13-23FP (6 ECTS) Stage : de l'observation à la responsabilité partagée	BP33-43FP (12 ECTS) Stage en responsabilité partagée	BP53-63FP (15 ECTS) Stage en responsabilité
Profession enseignante		
BP13-23INT (3 ECTS) Module d'intégration	BP33-43INT (3 ECTS) Module d'intégration	BP53-63INT (3 ECTS) Module d'intégration
BP23REC (3 ECTS) Introduction à la recherche	BP33AF-RD Ateliers recherche documentaire	BP53MEP (3 ECTS) Mémoire professionnel
BP13RCE (3 ECTS) Regards croisés sur l'enseignement	BP43MEP (3 ECTS) Préparation au mémoire	BP63MEP (6 ECTS) Mémoire professionnel
BP13MIT (3 ECTS) Ethique et médias	BP33PIG (3 ECTS) Pédagogie interculturelle et genre	BP53AP (3 ECTS) Modules d'approfondissement
		BP63ID (3 ECTS) Modules interdisciplinaires
Conception, conduite et régulation de l'enseignement et des apprentissages		
BP13ENS (3 ECTS) Apprentissages et enseignement	BP23ENS (3 ECTS) Apprentissages et enseignement	BP43ENS (6 ECTS) Apprentissages et enseignement
BP13DEV (3 ECTS) Développement de l'enfant	BP33PSI (3 ECTS) Pédagogie spécialisée et intégration	BP61SPE (6 ECTS) Module spécifique profil 1-4
BP13FRA (6 ECTS) Français	BP33-43MIT (2 ECTS) TICE intégrées	BP53MIT (2 ECTS) TICE intégrées
	BP31FRA (3 ECTS) Français	BP63SIP** (2 ECTS) Science informatique et projets numériques
	BP43FRA (3 ECTS) Français	BP63FRA (6 ECTS) Français
	BP21LAC (6 ECTS) Langage et langues	
	BP21MAT (6 ECTS) Mathématiques	BP53MAT (6 ECTS) Mathématiques
BP13SCN (3 ECTS) Sciences de la nature		
BP13SHS (6 ECTS) Sciences humaines et sociales	BP21SHS (3 ECTS) Sciences humaines et sociales	
Ateliers disciplinaires BP13-23AD-ACT-AVI BP13-23AD-MUS BP13-23AD-EPS BP13-23AD-ECR	BP31AVT (6 ECTS) Arts visuels et techniques	
	BP41AVT (3 ECTS) Arts visuels et techniques	
	BP31MUS (3 ECTS) Musique	BP51MUS (3 ECTS) Musique
	BP31EPS (3) Education physique	
	BP41EPS (3 ECTS) Education physique	
Gestion de la classe et relations avec les partenaires		
	BP21GES (3 ECTS) Gestion de la classe	BP41GES (6 ECTS) Gestion de la classe
		BP53GES (6 ECTS) Partenariat & collaboration

■ Stages

■ Module commun aux 2 profils

■ Module ayant des objectifs communs aux deux profils

■ Module spécifique au profil 1-4

■ Crédits intégrés à la formation pratique

■ Hors crédits de formation

** optionnel et transitoire, en sus des 180 ECTS du plan d'études

4 Plan d'études : organisation

4.1 Organisation semestrielle et annuelle des modules

4.1.2 Bachelor primaire - Profil 5-8

1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année
Formation pratique en établissement		
BP13-23FP (6 ECTS) Stage : de l'observation à la responsabilité partagée	BP33-43FP (12 ECTS) Stage en responsabilité partagée	BP53-63FP (15 ECTS) Stage en responsabilité
Profession enseignante		
BP13-23INT (3 ECTS) Module d'intégration	BP33-43INT (3 ECTS) Module d'intégration	BP53-63INT (3 ECTS) Module d'intégration
BP23REC (3 ECTS) Introduction à la recherche	BP33AF-RD Ateliers recherche documentaire	BP53MEP (3 ECTS) Mémoire professionnel
BP13RCE (3 ECTS) Regards croisés sur l'enseignement	BP43MEP (3 ECTS) Préparation au mémoire	BP63MEP (6 ECTS) Mémoire professionnel
BP13MIT (3 ECTS) Ethique et médias	BP33PIG (3 ECTS) Pédagogie interculturelle et genre	BP53AP (3 ECTS) Modules d'approfondissement
		BP63ID (3 ECTS) Modules interdisciplinaires
Conception, conduite et régulation de l'enseignement et des apprentissages		
BP13ENS (3 ECTS) Apprentissages et enseignement	BP23ENS (3 ECTS) Apprentissages et enseignement	BP43ENS (6 ECTS) Apprentissages et enseignement
BP13DEV (3 ECTS) Développement de l'enfant	BP33PSI (3 ECTS) Pédagogie spécialisée et intégration	BP52SPE (3 ECTS) Module spécifique profil 5-8
BP13FRA (6 ECTS) Français	BP33-43MIT (2 ECTS) TICE intégrées	BP53MIT (2 ECTS) TICE intégrées
	BP43FRA (3 ECTS) Français	BP63SIP** (2 ECTS) Science informatique et projets numériques
	BP32ALL (3 ECTS) Allemand	BP63FRA (6 ECTS) Français
	BP22LAC (6 ECTS) Langues secondes	BP53MAT (6 ECTS) Mathématiques
	BP22MAT (6 ECTS) Mathématiques	
BP13SCN (3 ECTS) Sciences de la nature		BP42SCN (3 ECTS) Sciences de la nature
BP13SHS (6 ECTS) Sciences humaines et sociales		BP42SHS (3 ECTS) Sciences humaines et sociales
Ateliers disciplinaires BP13-23AD-ACT-AVI BP13-23AD-MUS BP13-23AD-EPS BP13-23AD-ECR	BP32ANG/AVT/EPS/MUS (6 ECTS) *Anglais/Arts / Sport / Musique	BP62ANG/AVT/EPS/MUS (3 ECTS) *Anglais/Arts / Sport / Musique
	BP32ANG/AVT/EPS/MUS (6 ECTS) *Anglais/Arts / Sport / Musique	BP62ANG/AVT/EPS/MUS (3 ECTS) *Anglais/Arts / Sport / Musique
Gestion de la classe et relations avec les partenaires		
	BP22GES (3 ECTS) Gestion de la classe	BP42GES (6 ECTS) Gestion de la classe
		BP53GES (6 ECTS) Partenariat & collaboration

Stages

Module commun aux 2 profils

Module ayant des objectifs communs aux deux profils

Module spécifique au profil 5-8

Crédits intégrés à la formation pratique

Hors crédits de formation

* 2 disciplines à choix sur les 4

** optionnel et transitoire, en sus des 180 ECTS du plan d'études

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.1 Profil 1-4 - Semestre 1 (automne 2019)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP13DEV	1	Psychologie du développement et santé psychosociale de l'enfant Le développement psychologique de l'enfant	1.5	3
	2	Rôle de l'école et des enseignant·e·s dans la promotion de la santé psychosociale	1.5	
BP13ENS	1	Apprentissage et développement Processus d'apprentissage et développement des fonctions psychiques: cadres théoriques	1.5	3
	2	Processus d'apprentissage et développement des fonctions psychiques: lectures et analyses	1.5	
BP13FRA	1	Lire et écrire: savoirs fondamentaux et gestes professionnels Approches linguistiques et outils conceptuels pour l'enseignement/apprentissage de la lecture-écriture	3	6
	2	Présentations et analyses critiques de dispositifs propres à l'enseignement/apprentissage initial et continué de la lecture-écriture	3	
BP13-23INT	1	Module d'intégration de 1^{re} année Séminaire d'intégration de 1 ^{re} année	1	1
BP13MIT	1	Education aux médias et éthique Education aux médias	1.5	3
	2	Ethique et déontologie de l'enseignement	1.5	
BP13RCE	1	Regards croisés sur l'enseignement : entre observations de pratiques et perspective historique Regards croisés sur l'enseignement : observations de pratiques	1.5	3
	2	Regards croisés sur l'enseignement : perspective historique	1.5	
BP13SCN	1	Didactique des sciences de la nature Didactique des sciences de la nature	1.5	3
	2	Mettre en oeuvre l'enseignement scientifique en classe	1.5	
BP13SHS	1	Enseigner les sciences humaines et sociales aux cycles 1 et 2 Concepts de base des didactiques des sciences humaines et sociales	3	6
	2	Enseigner l'histoire aux cycles 1-2 / Enseigner la géographie aux cycles 1-2 / Enseigner l'éthique et les cultures religieuses aux cycles 1-2	3	
BP13-23FP		Formation pratique		3
Total des crédits pour le semestre			31	

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.1 Profil 1-4 - Semestre 1 (automne 2019) - suite

Ateliers disciplinaires facultatifs	
BP13-23AD-ACT	Savoirs disciplinaires en activités créatrices manuelles Modeler ou construire
BP13-23AD-AVI	Savoirs disciplinaires en arts visuels Dessiner, tracer, graver et peindre
BP13-23AD-ECR	Savoirs disciplinaires en éthique et cultures religieuses
BP13-23AD-EPS	Savoirs disciplinaires en éducation physique et sportive Habilités motrices et apprentissage moteur
BP13-23AD-MUS	Savoirs disciplinaires en musique

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.2 Profil 1-4 Semestre 2 (printemps 2020)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP21GES	1	Gestion de la classe: introduction Gestion de classe et communication (cours)	1.5	3
	2	Gestion de classe et communication (séminaire)	1.5	
BP21LAC	1	Le langage et les langues à l'école: introduction à leur acquisition, à leur apprentissage et à leur enseignement Théories d'acquisition du langage et des langues étrangères/secondes, perspectives jeunes apprenants	3	6
	2	L'acquisition du langage et des langues étrangères/secondes, perspectives jeunes apprenants	3	
BP21MAT	1	Savoirs mathématiques et enseignement Savoirs mathématiques et enseignement (cours)	3	6
	2	Savoirs mathématiques et enseignement (séminaire)	3	
BP21SHS	1	Dispositifs didactiques en sciences humaines et sociales au cycle 1 Enseigner l'histoire au cycle 1 / Enseigner la géographie au cycle 1 / Enseigner l'éthique et les cultures religieuses au cycle 1	3	3
BP23ENS	1	Enseignement et apprentissage Enseigner pour permettre l'apprentissage de tous les élèves	1.5	3
	2	Analyser, choisir et/ou concevoir des tâches pertinentes pour les apprentissages visés	1.5	
BP23REC	1	Méthodes et techniques de recherche en éducation Méthodes et techniques de recherche en éducation (cours)	1.5	3
	2	Méthodes et techniques de recherche en éducation (séminaire)	1.5	
BP13-23INT	1	Module d'intégration de 1^{re} année Séminaire d'intégration de 1 ^{re} année	2	2
BP13-23FP		Formation pratique		3
Total des crédits pour le semestre			29	

Ateliers disciplinaires facultatifs	
BP13-23AD-ACT	Savoirs disciplinaires en activités créatrices manuelles Modeler ou construire
BP13-23AD-AVI	Savoirs disciplinaires en arts visuels Dessiner, tracer, graver et peindre
BP13-23AD-ECR	Savoirs disciplinaires en éthique et cultures religieuses
BP13-23AD-EPS	Savoirs disciplinaires en éducation physique et sportive Habilités motrices et apprentissage moteur
BP13-23AD-MUS	Savoirs disciplinaires en musique

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.3 Profil 5-8 Semestre 1 (automne 2019)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP13DEV	1 2	Psychologie du développement et santé psychosociale de l'enfant Le développement psychologique de l'enfant Rôle de l'école et des enseignants dans la promotion de la santé psychosociale	1.5	3
			1.5	
BP13ENS	1 2	Apprentissage et développement Processus d'apprentissage et développement des fonctions psychiques: cadres théoriques Processus d'apprentissage et développement des fonctions psychiques: lectures et analyses	1.5	3
			1.5	
BP13FRA	1 2	Lire et écrire: savoirs fondamentaux et gestes professionnels Approches linguistiques et outils conceptuels pour l'enseignement/apprentissage de la lecture-écriture Présentations et analyses critiques de dispositifs propres à l'enseignement/apprentissage initial et continué de la lecture-écriture	3	6
			3	
BP13-23INT	1	Module d'intégration de 1^{re} année Séminaire d'intégration de 1 ^{re} année	1	1
BP13MIT	1 2	Education aux médias et éthique Education aux médias Éthique et déontologie de l'enseignement	1.5	3
			1.5	
BP13RCE	1 2	Regards croisés sur l'enseignement : entre observations de pratiques et perspective historique Regards croisés sur l'enseignement : observations de pratiques Regards croisés sur l'enseignement : perspective historique	1.5	3
			1.5	
BP13SCN	1 2	Didactique des sciences de la nature Didactique des sciences de la nature Mettre en oeuvre l'enseignement scientifique en classe	1.5	3
			1.5	
BP13SHS	1 2	Enseigner les sciences humaines et sociales aux cycles 1 et 2 Concepts de base des didactiques des sciences humaines et sociales Enseigner l'histoire aux cycles 1-2 / Enseigner la géographie aux cycles 1-2 / Enseigner l'éthique et les cultures religieuses aux cycles 1-2	3	6
			3	
BP13-23FP		Formation pratique		3
Total des crédits pour le semestre			31	

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.3 Profil 5-8 Semestre 1 (automne 2019) - suite

Ateliers disciplinaires facultatifs	
BP13-23AD-ACT	Savoirs disciplinaires en activités créatrices manuelles Modeler ou construire
BP13-23AD-AVI	Savoirs disciplinaires en arts visuels Dessiner, tracer, graver et peindre
BP13-23AD-ECR	Savoirs disciplinaires en éthique et cultures religieuses
BP13-23AD-EPS	Savoirs disciplinaires en éducation physique et sportive Habilités motrices et apprentissage moteur
BP13-23AD-MUS	Savoirs disciplinaires en musique

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.4 Profil 5-8 Semestre 2 (printemps 2020)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP22GES	1	Gestion de la classe: introduction Gestion de classe et communication (cours)	1.5	3
	2		Gestion de classe et communication (séminaire)	
BP22LAC	1	L'apprentissage et l'enseignement des langues secondes au primaire Introduction à l'apprentissage et à l'enseignement des langues (étrangères) à de jeunes apprenants	3	6
	2		Didactique de l'allemand langue étrangère	
BP22MAT	1	Savoirs mathématiques et enseignement Savoirs mathématiques et enseignement (cours)	3	6
	2		Savoirs mathématiques et enseignement (séminaire)	
BP22SHS	1	Dispositifs didactiques en sciences humaines et sociales au cycle 2 Enseigner l'histoire au cycle 2 / Enseigner la géographie au cycle 2 / Enseigner l'éthique et les cultures religieuses au cycle 2	3	3
BP23ENS	1	Enseignement et apprentissage Enseigner pour permettre l'apprentissage de tous les élèves	1.5	3
	2		Analyser, choisir et/ou concevoir des tâches pertinentes pour les apprentissages visés	
BP13-23INT	1	Module d'intégration de 1^{er} année Séminaire d'intégration de 1 ^{er} année	2	2
BP23REC	1	Méthodes et techniques de recherche en éducation Méthodes et techniques de recherche en éducation (cours)	1.5	3
	2		Méthodes et techniques de recherche en éducation (séminaire)	
BP13-23FP		Formation pratique		3
Total des crédits pour le semestre			29	

Ateliers disciplinaires facultatifs	
BP13-23AD-ACT	Savoirs disciplinaires en activités créatrices manuelles Modeler ou construire
BP13-23AD-AVI	Savoirs disciplinaires en arts visuels Dessiner, tracer, graver et peindre
BP13-23AD-ECR	Savoirs disciplinaires en éthique et cultures religieuses
BP13-23AD-EPS	Savoirs disciplinaires en éducation physique et sportive Habilités motrices et apprentissage moteur
BP13-23AD-MUS	Savoirs disciplinaires en musique

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.5 Profil 1-4 Semestre 3 (automne 2019)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP31AVT		Didactiques des arts visuels et des activités créatrices techniques		6
	1	Cadres théoriques de référence	3	
	2	Préparation de séquences	3	
BP31EPS		Didactique de l'EPS 1		3
	1	Savoirs disciplinaires en EPS	1.5	
	2	Didactique de l'EPS - introduction	1.5	
BP31FRA		Du parler au lire-écrire		3
	1	Du parler au lire-écrire: aspects conceptuels	1.5	
	2	Du parler au lire-écrire: exploration de dispositifs	1.5	
BP31MUS		Didactique de la musique 1		3
	1	Fondements théoriques et pratiques des savoirs musicaux	1.5	
	2	Didactique de la musique: de la théorie à la pratique	1.5	
BP33PIG		Pédagogie interculturelle et genre		3
	1	Interculturalité	1.5	
	2	Interculture et genre	1.5	
BP33PSI		Pédagogie spécialisée et scolarisation des enfants ayant des besoins particuliers		3
	1	Scolarisation des enfants ayant des besoins particuliers	3	
BP33-43INT		Module d'intégration de 2^e année		1
	1	Ethique professionnelle	1	
	2	Séminaire d'intégration de 2 ^e année		
BP33-43MIT		Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 1		0*
	1	L'enseignant·e se documente et produit avec les MITIC	1	
BP33-43FP		Formation pratique		6
BP33AD-RD		Recherche documentaire (facultatif)	0	
Total des crédits pour le semestre			28	

* 1 crédit ECTS intégré au stage

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.6 Profil 1-4 Semestre 4 (printemps 2020)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP41AVT		Gestion de situations complexes en arts visuels et activités créatrices techniques		
	1	Cadres théoriques de référence	1	3
	2	Préparation de séquences en AVI	1	
	3	Préparation de séquences en ACT	1	
BP41EPS		Didactique de l'EPS 2		
	1	Apports théoriques	1.5	3
2	Développement pratique	1.5		
BP41GES		Gestion de la classe: approfondissement		
	1	Hétérogénéité et régulations (cours)	3	6
2	Hétérogénéité et régulations (séminaire)	3		
BP43ENS		Régulations des apprentissages et évaluation		
	1	Régulation des apprentissages et évaluation: cadres théoriques	3	6
2	Conception d'outils et analyse de traces concernant la régulation et l'évaluation des apprentissages	3		
BP43FRA		Fonctionnement de la langue écrite et orale		
	1	Construction d'une représentation de la langue écrite et orale dans ses dimensions grammaticales, lexicales et orthographiques	1.5	3
2	Présentations et analyses critiques de dispositifs propres à l'enseignement/apprentissage initial et continu du fonctionnement de la langue	1.5		
BP33-43INT		Module d'intégration de 2^e année		
	1	Ethique professionnelle		2
2	Séminaire d'intégration de 2 ^e année	2		
BP33-43MIT		Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 1		
	2	L'enseignant-e gère les MITIC et les activités dans la classe	1	0*
BP33-43FP		Formation pratique		6

* 1 crédit ECTS intégré au stage

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.6 Profil 1-4 Semestre 4 (printemps 2020) - suite

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP43MEP		Séminaire de préparation au mémoire		
		Choix d'un séminaire parmi l'offre suivante (sous réserve de modification):		
	1	Musique	3	
	2	Enseigner une langue-culture étrangère au primaire (profil 5-8)	3	
	3	Systèmes scolaires, inégalités et discriminations	3	
	4	«Corps et mouvement» du PER	3	
	5	Intégration des Médias et des TIC en classe	3	
	6	Développer un regard réflexif sur des situations professionnelles en lien avec la pédagogie spécialisée	3	
	7	Enseigner et apprendre en mathématiques	3	
	8	Développement de l'enfant à l'adulte	3	
	9	Comment penser le monde d'aujourd'hui et de demain, par l'intermédiaire des disciplines des sciences humaines et sociales?	3	3
	10	Arts visuels, histoire de l'art, activités créatrices et techniques, éducation à l'alimentation et à la consommation	3	
	11	Interactions et régulations des apprentissages	3	
	13	Les professions de l'enseignement	3	
	14	Entrée dans la scolarité et gestion de classe	3	
	16	Collaborer entre enseignants pour favoriser les apprentissages des élèves	3	
	17	Didactique du français: enseignement de l'oral et élèves en difficultés	3	
	18	Interroger l'enseignement des sciences de la nature	3	
Total des crédits pour le semestre			32	

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.7 Profil 5-8 Semestre 3 (automne 2019)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP32ALL	1	Didactique de l'allemand Aspects de la langue allemande et des cultures germanophones	1.5	3
	2	Didactique de l'allemand L2 dans une perspective intégrative	1.5	
BP32ANG*	1	Apprentissage et enseignement de l'anglais comme L3 L'apprentissage et l'enseignement de l'anglais L3 (enseigné en anglais et en français)	3	6*
	2	Didactique de l'anglais L3 dans une perspective intégrative	3	
BP32AVT*	1	Didactiques des arts visuels et des activités créatrices techniques Cadres théoriques de référence	3	6*
	2	Préparation de séquences en AVI ou en ACT (à choix)	3	
BP32EPS*	1	Savoirs disciplinaires et introduction à la didactique de l'EPS 1 Savoirs disciplinaires en EPS	3	6*
	2	Didactique de l'EPS 1	3	
BP32MUS*	1	Didactique de la musique 1 Fondements théoriques et pratiques des savoirs musicaux	3	6*
	2	Didactique de la musique : de la théorie à la pratique	3	
BP33PIG	1	Pédagogie interculturelle et genre Interculturalité	1.5	3
	2	Interculture et genre	1.5	
BP33PSI	1	Pédagogie spécialisée et scolarisation des enfants ayant des besoins particuliers Scolarisation des enfants ayant des besoins particuliers	3	3
BP33-43INT	1	Module d'intégration de 2^e année Ethique professionnelle	1	1
	2	Séminaire d'intégration de 2 ^e année		
BP33-43MIT	1	Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 1 L'enseignant-e se documente et produit avec les MITIC	1	0**
BP33-43FP		Formation pratique		6
BP33AD-RD		Recherche documentaire (facultatif)		
Total des crédits pour le semestre			28	

* 2 disciplines à choix sur 4

** 1 crédit ECTS intégré au stage

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.8 Profil 5-8 Semestre 4 (printemps 2020)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP42GES	1	Gestion de la classe: approfondissement Hétérogénéité et régulations (cours)	3	6
	2	Hétérogénéité et régulations (séminaire)	3	
BP42SCN	1	Didactique des sciences de la nature au cycle 2 Didactique des sciences de la nature au cycle 2	3	3
BP42SHS	1	Pratiquer les sciences sociales pour apprendre à lire le monde Regards croisés sur le monde	3	3
BP43ENS	1	Régulations des apprentissages et évaluation Régulation des apprentissages et évaluation: cadres théoriques	3	6
	2	Conception d'outils et analyse de traces concernant la régulation et l'évaluation des apprentissages	3	
BP43FRA	1	Fonctionnement de la langue écrite et orale Construction d'une représentation de la langue écrite et orale dans ses dimensions grammaticales, lexicales et orthographiques	1.5	3
	2	Présentations et analyses critiques de dispositifs propres à l'enseignement/apprentissage initial et continu du fonctionnement de la langue	1.5	
BP33-43INT	2	Module d'intégration de 2^e année Séminaire d'intégration de 2 ^e année	2	2
BP33-43MIT	2	Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 1 L'enseignant-e gère les MITIC et les activités dans la classe	1	0*
B33-43FP		Formation pratique		6

* 1 crédit ECTS intégré au stage

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.8 Profil 5-8 Semestre 4 (printemps 2020) - suite

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP43MEP		Séminaire de préparation au mémoire		
		Choix d'un séminaire parmi l'offre suivante (sous réserve de modification):		
	1	Musique	3	3
	2	Enseigner une langue-culture étrangère au primaire (profil 5-8)	3	
	3	Systèmes scolaires, inégalités et discriminations	3	
	4	«Corps et mouvement» du PER	3	
	5	Intégration des Médias et des TIC en classe	3	
	6	Développer un regard réflexif sur des situations professionnelles en lien avec la pédagogie spécialisée	3	
	7	Enseigner et apprendre en mathématiques	3	
	8	Développement de l'enfant à l'adulte:	3	
	9	Comment penser le monde d'aujourd'hui et de demain, par l'intermédiaire des disciplines des sciences humaines et sociales?	3	
	10	Arts visuels, histoire de l'art, activités créatrices et techniques, éducation à l'alimentation et à la consommation	3	
	11	Interactions et régulations des apprentissages	3	
	13	Les professions de l'enseignement	3	
	14	Entrée dans la scolarité et gestion de classe	3	
	16	Collaborer entre enseignants pour favoriser les apprentissages des élèves	3	
	17	Didactique du français : enseignement de l'oral et élèves en difficultés	3	
	18	Interroger l'enseignement des sciences de la nature	3	
Total des crédits pour le semestre			32	

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.9 Profil 1-4 Semestre 5 (automne 2019)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP51MUS	1	Didactique de la musique 2 Transformation et adaptation des savoirs musicaux en objets pédagogiques	1.5	3
	2	Planification et réalisation de séquences d'enseignement-apprentissage	1.5	
BP53GES	1	Partenariat & collaborations Partenariat et collaborations (cours)	3	6
	2	Partenariat et collaborations (séminaire)	3	
BP53MAT	1	Didactique des mathématiques Didactique des mathématiques (cours)	3	6
	2	Didactique des mathématiques (séminaire)	3	
BP53AP		Module d'approfondissement Choix d'un module parmi l'offre suivante:		3
	a	La philosophie pour les enfants	3	
	c	Résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques	3	
	d	Enseigner les sciences de la nature aux cycles 1 et 2 par une approche expérimentale	3	
	e	Références culturelles en langues étrangères et compétence interculturelle	3	
	f	Entre intégration et inclusion : pratiques au sein de la classe	3	
	g	De la difficulté d'apprendre au défi d'enseigner	3	
	h	Littérature de jeunesse	3	
	j	Médiation culturelle	3	
	k	Mémoire et apprentissage: processus fondamentaux et aspects développementaux	3	
	n	Développement psychomoteur et troubles de la motricité	3	
	o	Langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'oral	3	
	p	Langage oral et écrit et ses difficultés : accent sur l'écrit	3	
	r	Outdoor Learning : Enseigner dehors	3	
	t	La mort à l'école: quel rôle pour l'enseignant-e?	3	
	u	Teach outside the box ! La créativité au service de l'enseignement-apprentissage	3	
	BP53-63 AP-ID (annuel)		Module d'approfondissement et interdisciplinaire	
a		Echange interculturel avec Madagascar	3	
b		Planifier, vivre et exploiter un camp	3	
c		Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s	3	
d	Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde	3		
BP53MEP		Mémoire professionnel		3
BP53-63INT	1	Module d'intégration de 3^e année Engagement professionnel et entrée dans la profession	1.5	1.5
	2	Séminaire d'intégration de 3 ^e année		
BP53MIT	1	Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 2 L'enseignant-e éduque ses élèves aux Médias et TIC	1	0*
B53-63FP		Formation pratique		7.5
Total des crédits pour le semestre			30	

* 1 crédit ECTS intégré au stage

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.10 Profil 1-4 Semestre 6 (printemps 2020)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP61SPE	1	Didactique des apprentissages fondamentaux Enjeux des premiers degrés de la scolarité et apprentissages fondamentaux	3	6
	2	Organisation du travail et des apprentissages dans les premiers degrés de la scolarité	1.5	
	3	Analyse de pratiques dans les premiers degrés de la scolarité	1.5	
BP63FRA		Planifier, mettre en œuvre, évaluer un projet oral ou écrit incluant les diversités des élèves		6
	1	Le projet et ses composantes	3	
	2	Compréhension/production de l'oral, compréhension/production de l'écrit, accès à la littérature, approches interlinguistiques	3	
BP63ID		Module interdisciplinaire Choix d'un module ou projet parmi les offres à choix du semestre 6 :		3
	a	Makerspace : quels apprentissages fondamentaux et quelles humanités à l'ère du Do It Yourself ?	3	
	b	Art vocal et scénique	3	
	c	Comment optimiser son enseignement en conjuguant le français et les sciences ?	3	
	d	Promotion de la santé à l'école: alimentation équilibrée et mouvement	3	
	f	Vivre l'EPS autrement	3	
	g	Les TIC pour l'enseignement des mathématiques	3	
	h	Découverte des acteurs locaux de développement durable en réalisant un carnet de dessin	3	
	k	Création et numérique en arts et technologies	3	
	m	Des informations sensorielles aux outils cognitifs	3	
	n	Une aventure numérique dans une démarche de création visuelle et sonore	3	
	o	L'image comme support du discours pédagogique dans les apprentissages	3	
	p	Musique et mouvement comme apport aux apprentissages	3	
	r	Interagir pour créer : réaliser un projet personnel visio-sonore	3	
	s	Les émotions à l'école : aspects relationnels et sociaux pour les élèves et les enseignant-e-s	3	
	t	La créativité et le monde de demain	3	
	y	Université d'été avec la Christ University (Bangalore)	3	
	z	Projet PEERS (mobilité)	3	
	BP53-63 AP-ID (annuel)		Module d'approfondissement et interdisciplinaire (suite du semestre 5)	
a		Echange interculturel avec Madagascar	3	
b		Planifier, vivre et exploiter un camp	3	
c		Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s	3	
	d	Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde	3	
BP53-63CS (annuel)		Contribution à la société (suite du semestre 5)		
	a	Atelier théâtre	3	
	b	Choeur HEP	3	
	c	Groupe vocal HEP	3	
	d	Projet ou commission HEP	3	
BP63PRP		Projet personnel	3	

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.10 Profil 1-4 Semestre 6 (printemps 2020) - suite

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP63MEP		Mémoire professionnel		6
BP53-63INT		Module d'intégration de 3 ^e année Séminaire d'intégration de 3 ^e année	1.5	1.5
B53-63FP		Formation pratique		7.5
Total des crédits pour le semestre			30	
BP63SIP		Science informatique et projets numériques		

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.11 Profil 5-8 Semestre 5 (automne 2019)

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP52SPE	1	Notes et moyennes: enjeux pour l'orientation scolaire Orientation et sélection scolaire: perspectives pédagogiques et sociologiques	1.5	3
	2		Notes et moyennes: enjeux pour l'orientation 1.5	
BP53GES	1	Partenariat & collaborations Partenariat et collaborations (cours)	3	6
	2		Partenariat et collaborations (séminaire) 3	
BP53MAT	1	Didactique des mathématiques Didactique des mathématiques (cours)	3	6
	2		Didactique des mathématiques (séminaire) 3	
BP53AP		Module d'approfondissement Choix d'un module parmi l'offre suivante :		3
	a	La philosophie pour les enfants	3	
	c	Résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques	3	
	d	Enseigner les sciences de la nature aux cycles 1 et 2 par une approche expérimentale	3	
	e	Références culturelles en langues étrangères et compétence interculturelle	3	
	f	Entre intégration et inclusion : pratiques au sein de la classe	3	
	g	De la difficulté d'apprendre au défi d'enseigner	3	
	h	Littérature de jeunesse	3	
	j	Médiation culturelle	3	
	k	Mémoire et apprentissage: processus fondamentaux et aspects développementaux	3	
	n	Développement psychomoteur et troubles de la motricité	3	
	o	Langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'oral	3	
	p	Langage oral et écrit et ses difficultés : accent sur l'écrit	3	
	r	Outdoor Learning : Enseigner dehors	3	
t	La mort à l'école: quel rôle pour l'enseignant-e ?	3		
u	Teach outside the box ! La créativité au service de l'enseignement-apprentissage	3		
BP53-63 AP-ID (annuel)		Module d'approfondissement et interdisciplinaire		
	a	Echange interculturel avec Madagascar	3	
	b	Planifier, vivre et exploiter un camp	3	
	c	Echange interculturel avec des enseignant-e-s indien-ne-s	3	
d	Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde	3		
BP53MEP		Mémoire professionnel		3
BP53-63INT	1	Module d'intégration de 3^e année Engagement professionnel et entrée dans la profession		1.5
	2		Séminaire d'intégration de 3 ^e année 1.5	
BP53MIT	1	Intégration pratique des MITIC dans l'enseignement 2 L'enseignant-e éduque ses élèves aux Médias et TIC	1	0*
B53-63FP		Formation pratique		7.5
Total des crédits pour le semestre			30	

* 1 crédit ECTS intégré au stage

4.2 Liste des modules et unités de formation 2019-2020

4.2.12 Profil 5-8 Semestre 6 (printemps 2020) - suite

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
BP53-63CS (annuel)		Contribution à la société (suite du semestre 5)		
	a	Atelier théâtre	3	(3)
	b	Choeur HEP	3	
	c	Groupe vocal HEP	3	
	d	Projet ou commission HEP	3	
BP63PRP		Projet personnel	3	
BP63MEP		Mémoire professionnel		6
BP53-63INT		Module d'intégration de 3^e année		1.5
		Séminaire d'intégration de 3 ^e année	1.5	
B53-63FP		Formation pratique		7.5
Total des crédits pour le semestre			30	

BP63SIP		Science informatique et projets numériques		
----------------	--	---	--	--

5. Plan d'études: descriptifs des modules

Les descriptifs des modules sont consultables en ligne à l'adresse : www.hepl.ch/bp, choisir Plan et règlements d'études.

6. Services aux étudiant-e-s

6.1 Immatriculation

La HEP a développé une procédure d'immatriculation caractérisée par :

- l'ouverture des inscriptions au 1^{er} décembre de chaque année académique ;
- la gestion des inscriptions en ligne ;
- le suivi du dossier de candidature jusqu'à la décision d'admission.

Les conditions d'admission et exigences particulières sont précisées dans le Règlement des études menant au Bachelor of Arts en enseignement pour le degré primaire et au Diplôme d'enseignement pour le degré primaire, disponible sur le site: www.hepl.ch/bp, choisir Admission et immatriculation.

6.2 Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

6.3 Formation

La formation modulaire est dispensée :

- par le corps enseignant de la HEP ;
- par le corps enseignant de hautes écoles partenaires (UNIL, HEMU) ;
- par des intervenant-e-s externes, pour des apports spécifiques ponctuels.

La formation pratique en stage est dispensée par des PraFos qualifiés désignés par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et mandatés par la HEP. Les stages se déroulent dans les établissements scolaires et institutions du canton de Vaud, partenaires de formation dans le cadre de conventions entre la HEP et les Services cantonaux dont ils dépendent.

6.4 Relations avec les établissements partenaires de formation

Le Centre de soutien à la formation pratique en établissement (CefopÉ) assure l'organisation et la gestion des stages ainsi que les prestations de suivi de la formation pratique en stage.

6.5 Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux étudiant-e-s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations: <http://www.hepl.ch/cms/accueil/acces-rapide.html>

6.6 Mobilité

La HEP participe activement à la promotion des échanges intercantonaux et internationaux et, dans cette perspective, développe un réseau d'institutions partenaires en Suisse, en Europe, en Amérique et en Asie.

Les étudiant·e·s des Hautes écoles suisses ou étrangères souhaitant suivre une part de leur formation à la HEP peuvent consulter les informations sur le site <http://www.hepl.ch>, choisir Formation > Mobilité > Mobilité OUT

Les étudiant·e·s de la HEP souhaitant accomplir une partie de leur formation dans une autre Haute école en Suisse ou à l'étranger, auprès de partenaires de la HEP (autres institutions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni) s'adressent à la coordinatrice des projets d'échange et de mobilité: soledad.soldevila@hepl.ch.

6.7 Délivrance des titres

Les titres sont décernés lorsque l'étudiant·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Dès la décision prononcée, l'étudiant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Filière Enseignement primaire

Avenue de Cour 33
CH - 1014 Lausanne

www.hepl.ch